

Electricité

2015

Désignation	Electricité, initiation
Référence	1524.5502
Objectif	Maîtriser les bases de l'électricité
Participants	Toutes personnes intéressées, monteurs-électriciens, dessinateurs-électriciens, mécaniciens-électriciens
Connaissances préalables	Formation élémentaire et bases de mathématiques
Description	<ul style="list-style-type: none">- Manipulation aux laboratoires- Lecture de schémas- Mesures et analyses des résultats- Approche générale sur les dangers liés au domaine de l'électricité- Connaissance du matériel <p>Renforcer les notions de bases suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Définition des unités de base- Résistance d'un conducteur- Couplage des résistances- Mesures de : courant, tension, puissance- Schémas de branchement des appareils- Problèmes sur unités de puissance
Durée	30 périodes (6 mardis et 4 jeudis de 3 périodes)
Lieu	Ecole professionnelle (Epsic 2000), rue de Genève 63 à Lausanne Salles 301/303
Horaire	Mardi et jeudi de 18h30 à 20h45
Dates	Mardi 8 septembre 2015, Jeudi 10 septembre 2015 Mardi 15 septembre 2015, Jeudi 17 septembre 2015 Mardi 22 septembre 2015, Jeudi 24 septembre 2015 Mardi 29 septembre 2015, Jeudi 1 ^{er} octobre 2015 Mardi 6 octobre, Jeudi 8 octobre 2015
Matériel	Papier, crayon, gomme, règle, calculatrice
Nombre de participants	10 - 15
Prix	Fr. 400.--
Chargés de cours	MM. Mathias Bornet et Denis Schneider
Responsable	Florence Nöding, ligne directe 058/796.33.48

Sous réserve de modifications 05.03.2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

Initiation à l'électricité

Cours no 1524.5502

PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA :

Localité :

Tél. privé :

Portable :

E-mail :

Date de naissance :

Nationalité :

EMPLOYEUR

Entreprise :

Adresse :

NPA :

Localité :

Tél. :

Fax :

E-mail :

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Fr. 400.--

PAIEMENT PAR :

Le participant

L'employeur

Le paiement du cours doit se faire avant le 1^{er} jour au moyen du bulletin de versement joint avec notre facture (qui vous parviendra avec la confirmation d'inscription)

Voir les conditions générales au verso. Lu et approuvé :

Lieu et date : _____

Signature du participant

Timbre et signature de l'entreprise
(en cas de paiement par l'entreprise)

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

1. Romandie Formation se réserve le droit de :

- 1.1 Modifier l'horaire des cours ;
- 1.2 Changer les lieux des cours ;
- 1.3 Annuler un cours en remboursant l'écolage ;
- 1.4 Exclure un/e participant/e au cours en remboursant l'écolage sous déduction des leçons déjà suivies ;
- 1.5 Modifier le montant de l'écolage si le nombre de périodes est augmenté

2. Désistement

- 2.1 Le désistement à un cours peut exceptionnellement être pris en considération s'il est annoncé par lettre signature à la direction des cours 15 jours au moins avant le début des cours, la date d'expédition faisant foi.
- 2.2 En cas de désistement dans les 14 jours qui précèdent le début d'un cours, un montant équivalant au 10 % du prix du cours (mais au minimum de fr. 100.-) est retenu pour couvrir les conséquences et les frais du désistement.
- 2.3 Après le début des cours, le remboursement ne peut être accordé que pour des raisons médicales, sur présentation d'un certificat établi par un médecin, ou de décès. Le remboursement est effectué sous déduction des périodes déjà suivies ainsi qu'une retenue de fr. 200.- pour couvrir les frais administratifs.

3. Important

- 3.1 Romandie Formation n'assume aucune responsabilité pour les vols et les objets perdus par les participants dans les locaux des cours.
- 3.2 Assurances : les participants sont responsables des dommages éventuels causés aux matériels et équipements confiés.
- 3.3 Romandie Formation ne couvre pas les participants en matière d'accidents.
- 3.4 Le programme des cours, le prix des écolages et les conditions générales peuvent être modifiés en tout temps.

4 © Copyright

- 4.1 © Copyright support de cours : toute reproduction de supports de cours, totale ou partielle, est interdite sans autorisation préalable de Romandie Formation.